

Le mardi 4 novembre 2025 18h, se sont réunis à CAPDENAC-GARE, les membres du Conseil de la Communauté de Communes sur la convocation qui leur a été adressée le lundi 27 octobre 2025.

Etaient présents, les délégués titulaires suivants :

Présidente de séance : Monsieur Vincent LABARTHE

Présents : M. ARDRE, P. BAHU, C. BARIVIERA, F. BECK, S. BERARD, C. BESSÈDE, D. BOUSSOU, L. BRU, D. BURG, G. CALVIGNAC, B. CAVALERIE, M.F. COLOMB, D. CONTE, O. CROS, J. DALMON, D. DAYNAC, M. DELBOS, JP. DELMAS, G. DESTRUEL, C. DUPONCHELLE, J. ESCAPOULADE-JOYEUX, JP. ESPESYSE, JP. GINESTET, JL. GRIFFOUL, L. GUERRIERI, A. HEBERT, M. HIRONDELLE, M. HUG, A. IMBERT, M. JULIAC, JC. LABORIE, H. LACIPIERE, G. LACOUT, G. LAFON, C. LANDES, P. LANDREIN, J. LAPORTE, D. LEGRESY, E. LEMAIRE, M. LE ROUX, G. MAGNÉ, N. MASBOU, S. MASBOU, A. MELLINGER, D. MONCANY, K. MONCAYO, S. MOULÈNES, JL. NAYRAC, B. NORMAND, A. ORTALO-MAGNE, S. PICARD, V. PINTON, J. PRADAYROL, B. PRADEL, S. RAUFFET, C. RIGAL, H. SEMETE, A. SOTO, JC. STALLA, F. TAPIE, P. UNAL, G. VANDEKERCKHOVE, Y. VILLE, MC. VINEL.

Suppléants avec droit de vote (régulièrement désignés par un titulaire) : D. ANDRIEU suppléant de A. DANIERE, J. BELIN suppléant de JP. MEJCAZE, P. AURIAC suppléant de B. LABORIE, MP FOURAIGNAN suppléante de J. VIROLE, R. POULET suppléant de JM. LABORIE, T. LALO suppléant de H. GRATIAS.

Pouvoirs : G. BALDY à A. MELLINGER, D. BEDEL à M. ARDRE, P. BROUQUI à P. LANDREIN, P. CALMON à D. DAYNAC, N. FAURE à M. LARROQUE, B. LANDES à A. SOTO, M. LAVAYSSIERE à JP ESPESYSE, E. LAVERGNE à N. MASBOU, E. NICOL-HEIMBURGER à S. PICARD, N. PHILIPPE à P. BAHU, F. THERS à A. HEBERT, C. VERMANDE à V. LABARTHE, C. SERCOMANENS à M. HUG, P. LAUMOND à B. NORMAND.

Excusés ou absents : J. ANDURAND, F. ARAQUE, D. BANCEL, G. BATHEROSSE, M. BENET-BAGREAU, M. BERTHOUMIEU, G. CAGNAC, A. CIPIERE, C. DELESTRE, F. DELOUS, E. DUBARRY, S. ERCOLI, A. FOGARIZZU, T. FORCE, N. GARCIA, S. GAVOILLE, D. GENDRAS, P. GONTIER, A. GOUGET, P. JANOT, JC. LACOMBE, A. LAPORTERIE, M. LARROQUE, S. LEPRÉTRE, P. LEWICKI, S. LOUBEYRE, M. LUIS, C. MARINHO, A. MATHIEU, JP. MIGNAT, A. MOREL, M. NEGRON, P. PELLAT, F. PRADINES, C. PRUNET, JM. ROUSSIES, R. SEHLAOUI, H. TASTAYRE, M. TILLET, J. TREMOULET, J. VOYNET.

Secrétaire de séance : Claudine LANDES

Nombre de conseillers en exercice : 126

Votant : 85 (71 + 14 pouvoirs)

Nombre de conseillers présents : 71

Délibération n°166_2025

SANTÉ : Répartition de l'enveloppe Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Pour l'année 2025, dans le cadre de l'appel à projet « collectivités actives PNNS 2025 », l'Agence Régionale de Santé a notifié au GRAND - FIGEAC l'attribution d'une subvention d'un montant de 13 566 € au titre du « Fonds d'Intervention Régional (FIR) », en légère augmentation par rapport à 2024 (13 200 €).

Les actions portées dans le cadre du PNNS sont présentées dans le tableau suivant :

ACTIONS	PORTEUR	MONTANT ATTRIBUÉ
1.1 – Une alimentation saine et une activité physique dès le plus jeune âge	Multi-Accueil de CARDAILLAC « Les Ballons Rouges »	1 322 €
1.2 – Un jardin et des activités physiques adaptées pour promouvoir une alimentation saine dans un corps sain	Espace petite enfance de CAPDENAC-GARE « La Farand'Olt »	1 650 €
1.3 – Je bouge bien au multi accueil de Figeac	Multi-Accueil de FIGEAC	800 €
2.1 – Bien manger avec un petit budget	Espace Jeunes Intercommunal de FIGEAC	1 100 €
2.3 – Découvrir les acteurs de l'alimentation sur le territoire	Association Ségala Limargue	1 000 €
2.4 – Des vacances actives et saines	Association DECLAM FIGEAC	920 €
3.1 – Nourrir l'estime de soi	CIAS / Epicerie sociale FIGEAC	600 €
3.2 - Ateliers "repas" réalisation d'un jardin et randonnées au "Trait d'union"	CIAS / Trait d'Union	1 000 €
5.1 – Activité physique pour les habitants séniors du Ségala-Limargue	Association Ségala Limargue	1 400 €
5.3 – Gymnastique douce et adaptée séniors	CIAS / Maison des Séniors FIGEAC	1 000 €
5.4 – Sport et Nutrition pour les + de 60 ans	Office Social et Culturel du Pays Capdenacois	1 000 €

6.1 - Activité physique pour les personnes atteintes de sclérose en plaques	Association Ségala Limargue	1 774 €
TOTAL PNNS 2025		13 566 €
	GRAND - FIGEAC	3 550 €
	Propositions subventions organismes extérieurs	
	Multi-Accueil de CARDAILLAC « Les Ballons Rouges »	1 322 €
	Association Ségala Limargue	4 174 €
	Association DECLAM FIGEAC	920 €
	CIAS GRAND - FIGEAC	2 600 €
	Office Social et Culturel du Pays Capdenacois	1 000 €
	Sous-total à reverser	10 016 €

Ainsi, il est proposé d'affecter 3 550 € aux services du GRAND - FIGEAC listés dans le tableau ci-dessus (en grisé) et 10 016 € aux organismes listés dans le tableau ci-dessus. Ce versement sera conditionné par la signature préalable d'une convention prévoyant notamment une communication valorisant le partenariat du GRAND – FIGEAC.

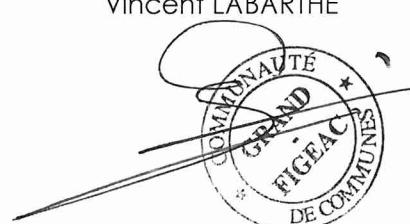
Monsieur Marc TILLET n'a pris part, ni au débat ni au vote. Le pouvoir de Monsieur Pascal LEWICKI n'a pas été pris en compte.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- D'ACCORDER les subventions aux partenaires telles que présentées ci-dessus dans le cadre des crédits 2025 du PNNS.
- D'AUTORISER le Président à signer les arrêtés correspondants et tous documents y afférents.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits
pour extrait certifié conforme
FIGEAC, le **12 NOV. 2025**

Le Président,
Vincent LABARTHE



Acte rendu exécutoire après transmission
au contrôle de légalité le **12 NOV. 2025**
et affichage le **12 NOV. 2025**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État